

Réf: Dossier 309748

Avis de constitution

SOCIETE « SEK BTP »

Siège RAND-BASSAM MOCKEYVILLE, Lot 1038, Ilot
96

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEK BTP »

Objet : Construction Spécialisées,

- La Construction Et Promotion Immobilière,
- Génie Civil Et Travaux Publics,
- Terrassement,
- Eclairage Public,
- Forage Et Sondage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'

extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social RAND-BASSAM MOCKEYVILLE, Lot 1038, Ilot
96

Dirigeant(s) M CONGO INOUSSA (GÉRANT), M SEKLAOUI
HUSSEIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDDSM-2024-B-4060 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

